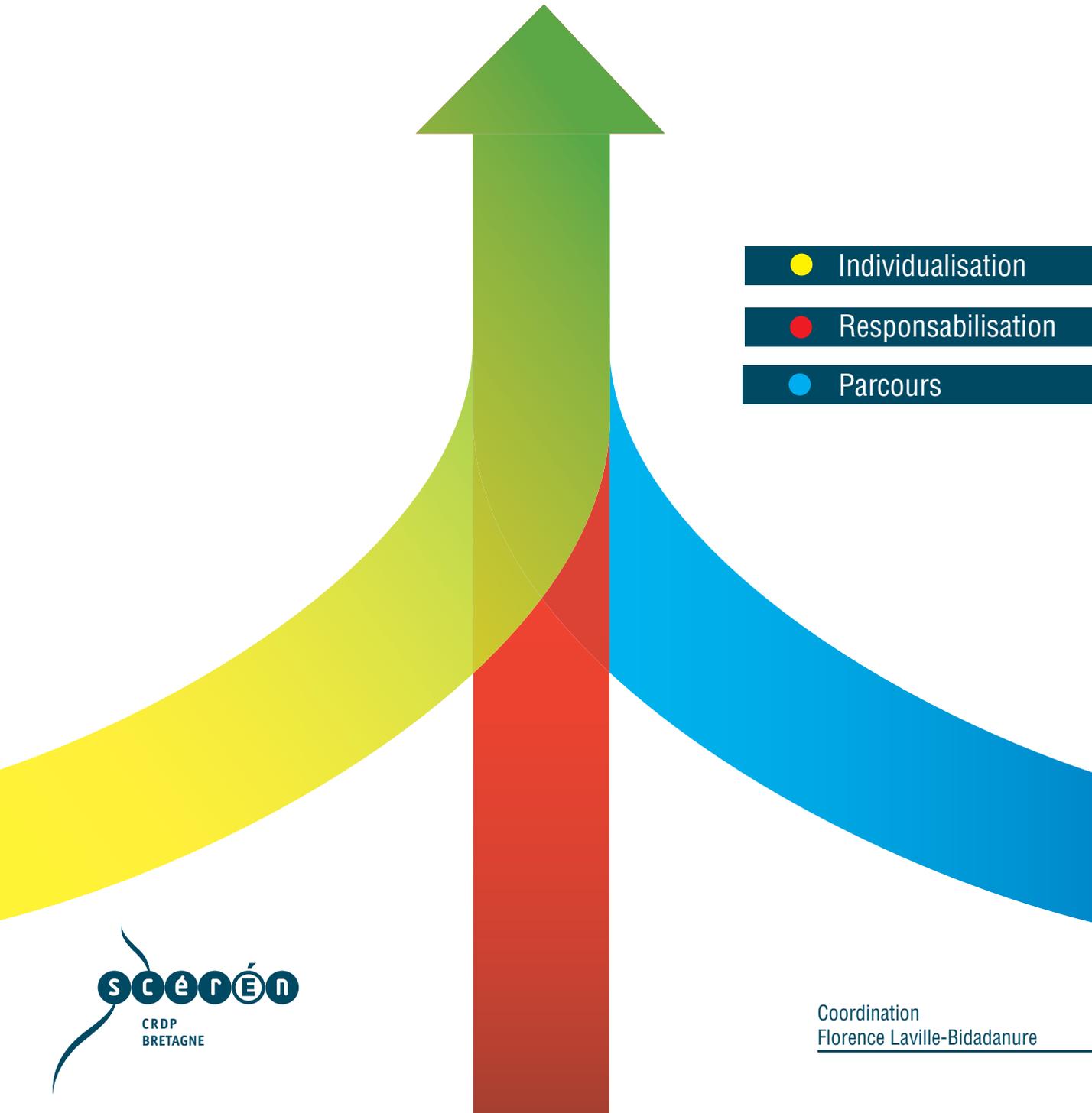


# RÉNOVER LA VOIE

# PROFESSIONNELLE

Actions et projets pour la réussite de tous les élèves



● Individualisation

● Responsabilisation

● Parcours

SCÉRÉN

CRDP  
BRETAGNE

Coordination  
Florence Laville-Bidadanure

# RÉNOVER LA VOIE PROFESSIONNELLE

---

Actions et projets pour la réussite de tous les élèves

- Individualisation
- Responsabilisation
- Parcours

## **Coordination**

Florence LAVILLE-BIDADANURE, IEN lettres-histoire.

## **Comité de rédaction**

Joël LESUEUR, conseiller du recteur de l'académie de Rennes pour la pédagogie.  
Christian MÉRIAUX, délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue de l'académie de Rennes.

Laurent BLANES, doyen des IEN du second degré de l'académie de Rennes.

## **Remerciements**

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont permis la réalisation de cet ouvrage par leur contribution, leur conseil ou leur aide.

DIRECTRICE DE PUBLICATION : Ève Avigo

COORDINATION ÉDITORIALE : Hélène Audard

COUVERTURE : Vincent Martin

MAQUETTE ET MISE EN PAGE : Marie-Pierre Lehérissey

ISBN 978-2-86634-432-0

© CRDP de Bretagne, 2010

92 rue d'Antrain - CS 20620 - 35706 Rennes cedex 7

[crdp.ac-rennes.fr](http://crdp.ac-rennes.fr)

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L. 122-4 et L. 122-5, d'une part que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite ». Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

# Sommaire

<b>Préface</b> , Alain Miossec, recteur de l'académie de Rennes .....	<b>5</b>
<b>Avant-propos</b> , Jean-Marie Panazol, IGEN .....	<b>7</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>9</b>
<b>Chapitre 1 : Individualisation</b> .....	<b>11</b>
Accompagnement des élèves de la seconde à la terminale .....	13
Construction de compétences transversales dans toutes les disciplines .....	17
Progression sur 3 ans à partir de situations professionnelles authentiques .....	24
Développer les compétences transversales dans le cadre des enseignements professionnels .....	30
Des ateliers pour progresser à son rythme en langues vivantes .....	36
Organisation de la prise en compte des besoins des élèves .....	43
Des ateliers d'accompagnement personnalisé pour tous les élèves .....	48
Remédiation dans le cadre de l'accompagnement personnalisé .....	52
Accompagnement à la lecture et à l'écriture .....	56
📌 <b>À retenir</b> .....	66
<b>Chapitre 2 : Responsabilisation</b> .....	<b>67</b>
Vivre une expérience professionnelle pour conforter son projet .....	69
L'élève-tuteur : apprendre en transmettant des savoirs professionnels .....	74
Des projets pour construire la motivation .....	80
Développer l'autonomie et l'esprit critique .....	86
Le théâtre et l'écriture pour restaurer l'estime de soi .....	93
Expérimentation et résolution de problèmes pour développer la curiosité personnelle .....	100
Éducation au développement durable .....	106
Projet interdisciplinaire pour un élève acteur et en action .....	109
📌 <b>À retenir</b> .....	115

<b>Chapitre 3 : Parcours</b> .....	<b>117</b>
Les enjeux de l'orientation du collège au lycée professionnel .....	119
Construction et individualisation des parcours .....	131
Réussir le passage du bac pro au BTS .....	143
☐ <b>À retenir</b> .....	157
<b>Les défis pédagogiques de la rénovation</b> .....	<b>159</b>
Anne Armand, IGEN	
<b>Quelques références</b> .....	<b>163</b>

# Préface

*Alain Miossec,  
recteur de l'académie de Rennes*

La réussite de la rénovation de la voie professionnelle était l'un des engagements de l'académie de Rennes, l'une de celles qui se sont le plus rapidement et massivement impliquées dans cette réforme. En effet, depuis les rentrées scolaires 2008 et 2009, pratiquement toutes les formations « transformables » en bac pro 3 ans ont fait l'objet de cette transformation. Cette mutation n'aurait pu se faire sans l'engagement de chacun, des établissements d'enseignement aux collectivités, la Région particulièrement, et, bien entendu, des entreprises bretonnes qui accueillent les élèves et les apprentis et participent pleinement à leur formation. Quand les enjeux sont perçus, tout le monde dans cette académie converge vers les objectifs proposés... Là encore, on lira la confiance des Bretons dans l'école et ce qu'elle apporte et, plus encore, la reconnaissance nécessaire de l'excellence de la voie professionnelle. C'est d'ailleurs l'un des forts enjeux de cette réforme : le tissu économique breton est fait de nombreuses entreprises, petites et moyennes, dont les besoins doivent être entendus, compris et dans la mesure du possible accompagnés. Doter nos élèves d'un diplôme de niveau IV, faire reconnaître le rayonnement de nos lycées des métiers, mieux affichés : voilà des objectifs que l'on est en passe d'atteindre et plus vite qu'on ne l'a cru possible. Pour autant, cette réforme ne saurait être un succès si la pédagogie n'en est pas le cœur : la mise en œuvre du projet académique 2007-2010 centré, entre autres, sur la différenciation des pratiques pédagogiques et l'apprentissage de la responsabilité nous a appris combien la réussite des élèves était liée à la consolidation des parcours de formation. Cet enjeu implique fortement l'ensemble de la communauté éducative et s'inscrit dans le cadre affirmé d'une plus grande autonomie donnée aux établissements à travers une nouvelle organisation des enseignements.

Parole est ainsi donnée à chaque établissement et cet ouvrage présente quelques-unes des nombreuses expériences menées au sein des lycées professionnels de l'académie de Rennes. Il doit ouvrir des pistes de réflexion et offrir des exemples à partir desquels construire de nouvelles approches, par adaptation progressive aux conditions locales, toujours dominantes. L'objectif premier reste la réussite des élèves, mais les équipes éducatives forment et accompagnent des cohortes jamais entièrement semblables dans la construction de leur projet professionnel. Elles ne peuvent proposer des dispositifs formatés mais des cadres souples où la sensibilité de chacun peut s'exprimer, où la transversalité doit devenir la règle, où du dialogue naissent des initiatives innovantes et, en définitive, une adaptation permanente à un monde qui bouge.

À cet ouvrage d'une grande richesse, je souhaite de nombreux lecteurs, de ces lecteurs qui sauront y puiser des idées nouvelles et faire ainsi évoluer leurs pratiques à l'échelle de la classe et de l'établissement. Aux auteurs de cet ouvrage, à tous les établissements qui exposent leur manière de faire qui dit une manière d'être, je renouvelle la grande confiance qu'un recteur doit avoir dans les formations professionnelles. Les succès du passé qui ont fait le modèle économique breton doivent nourrir les pratiques que cette réforme permet de mettre en œuvre, ici avec succès, là avec des échecs que l'on peut et que l'on doit comprendre. Que chacun soit convaincu, en tout cas, que l'on n'avance qu'avec de l'audace... et du travail.

# Avant-propos

Jean-Marie Panazol,  
IGEN, doyen du groupe économie - gestion

Lorsqu'en septembre 2001, le ministère de l'Éducation nationale de l'époque lançait l'expérimentation du baccalauréat professionnel en trois ans, l'objectif initial et quasi unique était déjà la revalorisation de la voie professionnelle. Permettre à des jeunes d'atteindre en trois ans le niveau du baccalauréat et d'acquérir un niveau de qualification synonyme d'insertion professionnelle rapide et réussie semblait effectivement le moyen le plus efficace de casser cette hiérarchie révoltante qui faisait des élèves de la voie professionnelle des lycéens de seconde zone, contraints de faire en deux fois deux ans ce que d'autres réalisaient en trois ans.

Plus récemment, la loi sur l'école du 23 avril 2005 fixait un objectif clair et ambitieux au système éducatif : 80 % des élèves d'une classe d'âge devaient être titulaires du baccalauréat et 50 % diplômés de l'enseignement supérieur. Cet objectif, fondé sur le constat d'une élévation régulière et inexorable du niveau nécessaire de qualification dans nos sociétés développées, rendait la réforme de la voie professionnelle impérative.

Alors que dans de nombreux secteurs d'activité, et notamment les services aux entreprises, le niveau pertinent de formation et d'insertion professionnelle passait progressivement du CAP (ou du BEP) au baccalauréat, voire au-delà, il devenait urgent de proposer aux jeunes et aux familles une organisation de la voie professionnelle plus lisible et plus efficace, susceptible de répondre aux aspirations sociales et aux enjeux économiques.

En clarifiant l'offre de formation réduite à un diplôme de niveau V (le CAP) et un diplôme de niveau IV (le baccalauréat professionnel accessible dès la 3<sup>e</sup>), en fluidifiant les parcours grâce aux passerelles d'un système à un autre, en réaffirmant la possibilité pour les meilleurs bacheliers professionnels de poursuivre leurs études, cette réforme vise d'abord à faciliter l'aide à l'orientation et pour tout dire à encourager les jeunes et leurs familles à faire le choix réfléchi, et sans renoncement à une légitime ambition, de la voie professionnelle.

Pour autant, l'expérience parfois douloureuse de réformes généreuses mais au final sans effet conduit à regarder avec objectivité et lucidité la réalité et à envisager sans concession ni esprit de système les indispensables conditions de la réussite.

La formation professionnelle initiale est loin d'être homogène et se raccroche à des réalités économiques très différentes. Destinée à former des jeunes à des emplois repérés en étroite concertation avec les représentants des branches professionnelles regroupés au sein de commissions professionnelles consultatives (CPC), elle doit nécessairement tenir compte des différences constatées. Comment comparer, à titre d'exemple, le secteur de l'hôtellerie-restauration, dont 70 % des emplois restent durablement au niveau V,

avec celui de la comptabilité et du secrétariat, qui fait du baccalauréat professionnel un minimum indispensable à un emploi qualifié ?

Les publics accueillis sont également d'une grande diversité. Si l'on veut durablement réduire les sorties sans qualification, générées par la lassitude, le désintérêt, l'absence d'ambition ou plus fréquemment par les difficultés scolaires qui remontent très souvent aux premières années de la scolarisation, il faut impérativement mettre en œuvre, tant en termes de structure que de méthodes pédagogiques, les solutions adaptées à chacun. Il est important de rappeler à cet égard que le CAP doit tout autant faire l'objet d'attention, tant d'un point de vue pédagogique que structurel, que le nouveau baccalauréat professionnel en trois ans.

C'est pourquoi la rénovation pédagogique de la voie professionnelle, fondée sur la prise en compte des résultats de l'expérimentation, la diffusion de ces bonnes pratiques et une beaucoup plus large autonomie des équipes enseignantes, doit s'engager simultanément avec la mise en place de la nouvelle organisation. Les nouveaux textes réglementaires offrent à cet égard une opportunité exceptionnelle de construction et de mise en œuvre de projets pédagogiques spécifiques, adaptés à chaque contexte local.

Individualisation des parcours, nouvelles relations avec le monde de l'entreprise en général et les tuteurs en particulier, dans le cadre des PFMP, aide à la construction progressive d'un projet scolaire et professionnel, gestion de l'hétérogénéité... cet ouvrage s'inscrit parfaitement dans cette démarche pragmatique qui consiste à repérer les pratiques efficaces et à les mettre à disposition, non pas comme une nouvelle *doxa* pédagogique mais comme une contribution, espérons-le décisive, à la construction d'une réflexion collective pour le succès de cette rénovation et des élèves de la voie professionnelle.

# Introduction

À l'heure où professeurs et chefs d'établissements sont engagés dans la rénovation de la voie professionnelle, cet ouvrage rend compte de la façon dont des équipes de l'académie de Rennes adaptent leurs démarches pédagogiques et accompagnent leurs élèves dans la nouvelle perspective du baccalauréat professionnel en trois ans.

La mise en place de ce cursus de référence se fait dans un contexte nouveau. L'autonomie donnée aux établissements et la marge de manœuvre dont ils disposent maintenant dans l'organisation des enseignements et des projets pédagogiques implique de nouvelles modalités d'accompagnement des équipes, plus proches des réalités locales. C'est pourquoi, le lecteur ne trouvera dans cet ouvrage ni « recette », ni expérience modélisante. Bien au contraire, les actions et les projets présentés ici attestent de la diversité des choix des établissements et de leurs caractéristiques propres.

De même, les différentes modalités proposées ne sont pas figées mais en cours d'évolution. En effet, le processus de renouvellement des pratiques, déjà amorcé avec l'expérimentation du baccalauréat professionnel en trois ans ou dans certaines classes de CAP, se poursuit avec la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle. Les actions et les projets proposés dans ces pages sont donc appelés à évoluer localement en fonction des besoins des élèves, des évaluations auxquelles procéderont les équipes et des choix opérés par les conseils pédagogiques.

Pour autant, cette formalisation de démarches variées et ces premiers bilans peuvent apporter des éléments précieux aux professeurs et aux chefs d'établissement. Car s'il est certain que l'expérience des autres ne peut jamais être transposée telle quelle, elle est, néanmoins, toujours utile pour enrichir sa propre réflexion, trouver de nouvelles idées et parfois éviter de reproduire certaines erreurs.

Cet ouvrage est composé de trois parties, « Individualisation », « Responsabilisation » et « Parcours », qui reprennent les priorités du projet de l'académie de Rennes. Chacune de ces parties est introduite par une présentation de ses enjeux et par un rappel des textes officiels et se conclut sur un récapitulatif des idées essentielles que l'on peut en retenir. Chaque contribution est accompagnée d'exemples de mise en pratique qui permettront aux lecteurs de se construire une représentation plus concrète des choix effectués.

Dans la première partie « Individualisation », le choix a été fait de réunir les contributions qui portent sur l'accompagnement des apprentissages tant dans le cadre ordinaire de la classe que dans le cadre des horaires dédiés à l'accompagnement personnalisé. Tout d'abord, parce que la réflexion sur la différenciation pédagogique porte avant tout sur les enseignements disciplinaires mais aussi parce que, dans la perspective d'une

prise en compte globale de l'élève, l'accompagnement personnalisé ne peut être conçu qu'en étroite relation avec les enseignements.

La deuxième partie « Responsabilisation » regroupe des contributions qui portent sur des projets pour la plupart pluridisciplinaires. Ceux-ci se réfèrent bien souvent à des pratiques antérieures qui ont été adaptées aux nouvelles exigences. Il s'agit en effet d'amener davantage d'élèves au baccalauréat professionnel en les inscrivant, dès la seconde professionnelle, dans des dynamiques de réussite susceptibles de donner du sens aux apprentissages et de construire leur motivation.

Enfin, la troisième partie « Parcours », consacrée aux enjeux liés à l'orientation et aux passerelles, n'est pas dissociée des deux précédentes, qui présentent des actions qui concourent de fait à la construction du parcours des élèves. Elle rend compte également des actions entreprises auprès des équipes de collège, de lycée général et technologique, de sections de techniciens supérieurs pour faciliter le parcours des élèves.

Le comité de rédaction.

# Individualisation

Individualiser, c'est différencier les pratiques pédagogiques – et d'abord au sein même de la classe – en s'appuyant sur une identification précise des besoins personnels des élèves. Cette identification, qui suppose la mise en place d'une évaluation diagnostique, est la condition nécessaire mais pas suffisante pour que des dispositifs de remédiation puissent aboutir à des résultats durables. Toute la difficulté consistant à bien articuler ce qui est réalisé dans le cadre ordinaire de la classe et des interventions plus ciblées au sein de dispositifs spécifiques.

## Ce que disent les instructions officielles

### Une nouvelle organisation des enseignements

Les horaires élèves sont établis pour le cycle de trois ans. L'horaire annuel n'a qu'une valeur indicative. Aucun horaire hebdomadaire n'est spécifié de façon à ce que les choix pédagogiques et organisationnels des établissements s'exercent pleinement.

Les nouvelles grilles horaires présentent des marges d'organisation et d'adaptation locales importantes au niveau de :

- la répartition hebdomadaire et annuelle des disciplines d'enseignement général ;
- la répartition des enseignements au sein du bloc horaire des enseignements professionnels (1 152 heures) et du bloc horaire des enseignements généraux en relation avec la spécialité (152 heures) ;
- la répartition des 22 semaines de formation en milieu professionnel (PFMP) sur les trois années du cycle ;
- la répartition du volume horaire professeur complémentaire pour les activités en groupes à effectif réduit ; le volant d'heures professeur est attribué à l'établissement globalement, pour les sections de baccalauréat professionnel, en fonction des effectifs ;
- la définition et la programmation des actions d'accompagnement personnalisé (210 heures) ;
- la définition et la planification des projets sur une partie du cycle ou de l'année.

*BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009. Circulaire n° 2009-028 du 18 février 2009.*

### Un nouveau dispositif d'accompagnement personnalisé

Les dispositifs d'accompagnement personnalisé s'adressent aux élèves selon leurs besoins et leurs projets personnels. Il peut s'agir de soutien, d'aide individualisée, de tutorat, de modules de consolidation ou de tout autre mode de prise en charge pédagogique.

Les heures attribuées à chaque division pour la mise en œuvre de ces dispositifs peuvent être cumulées pour élaborer, dans le cadre du projet de l'établissement, des actions communes à plusieurs divisions.

*BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009. Arrêté du 10 février 2009 (article 4).*

L'accompagnement personnalisé figure dans les grilles horaires des élèves en formation de baccalauréat professionnel, au même titre et au même rang que les enseignements obligatoires. Il sera mobilisé au profit des élèves rencontrant des difficultés, et aussi de ceux qui souhaitent profiter des passerelles qui existent entre les spécialités au sein de la voie professionnelle ou entre cette dernière et les voies générale et technologique, ou encore de ceux qui ont un projet de poursuite d'études supérieures.

*BOEN n° 21 du 21 mai 2009. Circulaire n° 2009-068 du 20 mai 2009.*

Si le lycée professionnel accueille des élèves dont le parcours scolaire a souvent été difficile, ils ont acquis des compétences (le socle commun sera là pour en attester) et il est essentiel, plutôt que de stigmatiser les lacunes, de s'appuyer sur ces compétences, même si elles sont fragiles, pour créer une dynamique de réussite. L'alignement des durées d'études avec les voies générale et technologique constitue, au demeurant, pour la voie professionnelle, un puissant levier : après bien des discours soulignant la nécessaire revalorisation du lycée professionnel, ce changement majeur offre un signe tangible de l'égalité de dignité entre les trois voies du lycée. Peut-être parviendra-t-on désormais à considérer que le terme lycée ne sert pas à désigner seulement le lycée général et technologique, par opposition au lycée professionnel. Cela montrera que les mentalités ont enfin réellement évolué.

Face à l'hétérogénéité des classes, liée à la diversité des parcours suivis antérieurement et à la perception que chacun peut avoir de son orientation, il s'agit de trouver les moyens d'amener à la réussite tous les élèves, quels que soient leur niveau et leur motivation à l'entrée en seconde professionnelle. Avec la perspective à la fois inquiétante et stimulante d'un accès au baccalauréat pour tous les élèves accueillis. Pour y parvenir, les équipes pédagogiques peuvent s'appuyer sur de nouveaux programmes (enseignement général) et l'élaboration de nouvelles progressions (enseignement professionnel) : les contenus et les démarches pédagogiques privilégient la professionnalisation, source de motivation, et les compétences générales et professionnelles attendues se construisent sur les trois années de la formation.

Dans ce cadre, l'accompagnement personnalisé se révèle un point d'appui majeur. Si l'aide individualisée a trouvé des limites que l'on connaît bien (on donne en plus à ceux qui sont finalement le moins demandeurs), un accompagnement ouvert à tous reste une demande forte des lycéens. Il importe donc de mesurer les évolutions que traduit cette mise en place de l'accompagnement personnalisé :

- il concerne désormais tous les élèves et toutes les disciplines ;
- l'objectif n'est plus seulement d'aider, mais de guider l'élève vers l'autonomie, en cheminant avec lui ;
- personnalisé, il prend en compte la globalité de l'élève.

Si une articulation doit être ménagée entre accompagnement personnalisé et cours, il n'en demeure pas moins nécessaire de prévoir des temps spécifiques, afin que puissent être organisés :

- des mises à niveau concernant, en particulier, des savoirs fondamentaux ;
- une anticipation des difficultés, en amont du travail qui sera réalisé en cours ;
- des aides méthodologiques ;
- l'entraînement aux examens et concours ;
- la préparation au passage en STS...

# Accompagnement des élèves de la seconde à la terminale

## Objectifs

- Individualiser la prise en charge des élèves.
- Faciliter l'intégration dans l'établissement et l'implication dans la formation en donnant des repères et des référents.
- Consolider le projet professionnel par des échanges réguliers avec les professionnels.

## Toutes disciplines

### Public

Élèves de baccalauréat professionnel de la seconde à la terminale.

## Accompagnement sur les 3 ans

Semaine d'intégration professionnelle, gestion des périodes de formation en entreprise, tutorat, module d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études.

## En seconde, une semaine d'intégration professionnelle

### Organisation d'une semaine banalisée à la rentrée scolaire

#### « Demain mon métier »

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
« Mascotte »	Témoignages	Journée « Esprit d'équipe »	Techniques de recherche de stage	Bilan
Visite d'entreprise	Tuteur			Recherche sur le terrain

L'idée est de mettre l'accent sur la seconde professionnelle, d'impulser une dynamique pour donner du sens à la formation de l'élève, tout au long de ses trois ans de baccalauréat professionnel. Cette semaine constitue une première marche dans la construction du projet professionnel et dans l'inscription au sein d'une réalité socioprofessionnelle. Elle donne lieu à des ateliers autour de différentes thématiques qui visent à donner à chacun des élèves une représentation très concrète de l'idée de projet professionnel. Les élèves remplissent un carnet (type carnet de voyage) où ils compilent, à chaque étape, les propositions, les ressentis, les informations, les questions...

#### Atelier « Mascotte »

Par groupes de trois à quatre, les élèves réalisent un personnage qui fait prendre corps aux représentations mentales du secteur professionnel et du métier préparé. Il s'agit, à travers la création d'un objet, de faire émerger des idées reçues, des compromis, des choix, des possibles, des questionnements et de permettre aux différents groupes d'assumer cette démarche par une présentation collective de leur proposition. Chaque classe sélectionne l'un des projets pour en faire l'emblème de la section pour les trois ans à venir. L'ensemble des travaux est exposé au CDI afin de valoriser le travail et de rendre concrète l'appartenance au lycée professionnel.

## **La visite d'une entreprise**

Cette première visite peut aider les élèves à comprendre les rouages de l'entreprise et à en repérer les différents interlocuteurs. Le groupe classe se déplace au sein d'une entreprise sélectionnée par les professeurs et y rencontre les professionnels du secteur et les différents acteurs de la vie de cette entreprise (accueil, cantine, entretien, responsables...).

## **Atelier « Témoignages des anciens élèves »**

Afin d'aider les élèves à construire des représentations plus précises des métiers préparés, il leur est donné l'occasion d'échanger avec d'anciens élèves qui sont sur le marché du travail et avec des élèves en fin de cycle. Ces rencontres et échanges font l'objet d'une phase préparatoire au cours de laquelle les élèves élaborent un questionnaire et d'une phase de synthèse qui permet de structurer ces premières représentations du monde du travail.

## **Atelier « Apprendre à chercher un stage »**

Les élèves élaborent des outils (une fiche type pour le téléphone, le repérage géographique, le carnet d'adresses...) en vue d'une démarche positive de recherche de stage. Plusieurs moyens sont utilisés : les jeux de rôle, les sketches, les films...

## **Atelier « Rencontre avec le tuteur »**

Ce premier échange entre le tuteur (enseignant) et le tuteuré (l'élève) permet de poser les premiers éléments du projet professionnel.

## **La journée « Esprit d'équipe »**

Afin de générer un espace où la classe fait corps et dans lequel chacun peut faire preuve de ses compétences personnelles, une journée de type course d'orientation, rallye ou activités sportives est organisée à l'extérieur de l'établissement. À cette occasion, certains élèves révèlent leurs talents de leader, d'organisateur, de médiateur, leur générosité, etc.

## **Bilan de la semaine**

La projection en images des moments forts de la semaine et la reformulation de ce qui a été inscrit dans le carnet permettent de dégager les axes de construction du projet.

## **Tout au long du cycle : la gestion de l'alternance**

Afin de mieux accompagner l'élève dans la construction de son projet professionnel, il est également nécessaire d'aménager l'articulation entre les périodes de formation en entreprise et les périodes de formation au lycée.

### **Départs décalés en stage**

Pour la première période de stage de trois semaines en classe de seconde, à la fin du premier semestre, il est prévu de partager la classe en deux groupes répartis sur trois semaines décalées. Pendant qu'un groupe effectue sa période de formation en milieu professionnel, l'autre groupe est en cours. Ainsi ceux qui restent en classe peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé renforcé, de possibilités d'aide individualisée, d'une remise à niveau dans certaines matières, d'accompagnement pour des travaux de recherche encadrés ou la réalisation de dossiers. En outre, cette organisation facilite la recherche de stage dans certains secteurs dans la mesure où les possibilités d'accueil dans les entreprises sont plus importantes.

### **Bilan de retour de stage**

En seconde et en première professionnelles, lors du retour en classe, il paraît important de consacrer une demi-journée à gérer la transition de l'entreprise au lycée avant les temps d'évaluation (rapport de stage et soutenance). Une matinée banalisée est prévue pour permettre à chaque élève « stagiaire » de faire part de son expérience. L'objectif visé est la reconnaissance du vécu en entreprise, la mutualisation des expériences, l'ouverture de nouvelles perspectives, la réflexion concernant les stages suivants.

## **Tout au long de la formation : le tutorat**

Le tuteur est au centre des interrogations de l'élève (« ce que je sais faire », « ce que j'ai envie de faire », « ce qu'on attend de moi ») :

- il aide l'élève dans l'organisation de son travail, dans sa manière de fonctionner et dans le suivi de ses résultats scolaires ;
- il est le référent de l'élève dans sa recherche de stage et pour la rédaction des rapports de stage.

Un entretien individuel mensuel, au minimum, est réalisé avec l'élève sur la base d'un « livret de suivi et d'orientation ». Ce travail est amorcé lors de la semaine d'intégration professionnelle. Le livret de suivi regroupe toutes les informations concernant l'élève (renseignements administratifs, parcours antérieur, expériences, loisirs...).

## **En fin de parcours : le module d'insertion professionnelle et d'orientation**

Ce module a pour objectif de faciliter l'entrée dans la vie active ou la poursuite d'études, en proposant les outils et les informations nécessaires : rédaction de CV, de lettre de motivation, travail sur l'image de soi, simulation d'entretien d'embauche, sélection des stages en fonction de l'insertion professionnelle ou de la poursuite d'études.

Le projet professionnel ne se résume pas uniquement à l'obtention du diplôme du baccalauréat professionnel mais doit être un tremplin pour l'avenir. Tout au long des trois ans, cet accompagnement dynamique doit donner du sens à la formation et permettre à l'élève de répondre :

- « je sais qui je suis » ;
- « je suis reconnu » ;
- « je sais ce que l'on attend de moi » ;
- « je suis capable de cerner mes limites pour mieux les dépasser » ;
- « je peux me projeter dans l'avenir. »

---

*LYCÉE SAINT-JOSEPH-LASALLE - LORIENT*  
*Équipes pédagogiques du lycée professionnel*

# Responsabilisation

La responsabilisation des élèves vise à leur donner les moyens d'une meilleure implication dans leur formation. Cette démarche, qui correspond à un axe du projet de l'académie de Rennes depuis plusieurs années, s'appuie sur le constat, maintenant établi, de la relation entre l'inscription des élèves dans un véritable projet de formation et leur réussite. Dans la voie professionnelle, l'intégration des enseignements dans un tout cohérent qui fait sens et l'appropriation des objectifs sont particulièrement nécessaires pour que les élèves puissent envisager une insertion professionnelle et construire, durant les trois ans, le projet qui leur permettra d'y parvenir.

## Ce que disent les instructions officielles

**Article 2** – Dans le cadre des enseignements obligatoires précités, des activités de projet sont proposées aux élèves. Elles s'inscrivent dans le cadre du projet d'établissement et peuvent prendre différentes formes, en particulier :

- projet pluridisciplinaire à caractère professionnel ;
  - projet spécifique en enseignement général, en enseignement professionnel, en enseignement artistique et culturel ;
  - activités disciplinaires et pluridisciplinaires autour de la période de formation en milieu professionnel.
- Les projets sont organisés sur une partie du cycle ou de l'année.

**Article 3** – Le volume horaire de 152 heures correspondant aux enseignements généraux liés à la spécialité préparée est réparti par l'établissement.

**Article 6** – Vingt-deux semaines de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), incluant celles nécessaires à la validation du diplôme de niveau V lorsqu'il est préparé dans le cadre du cycle en trois ans, sont prévues sur les trois années du cycle.

La répartition annuelle de ces périodes relève de l'autonomie des établissements. Cependant, la durée globale de la PFMP ne peut être partagée en plus de six périodes et la durée de chaque période ne peut être inférieure à trois semaines.

*Arrêté du 10 février 2009  
relatif aux enseignements dispensés dans les formations  
sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel.*

La recherche de la motivation des élèves n'est pas une nouveauté dans la voie professionnelle : c'est la clé de la réussite pour des élèves qui doivent, souvent, faire évoluer leur rapport aux apprentissages scolaires et consolider leur choix d'orientation.

De nombreux projets d'actions éducatives, projets d'actions culturelles et, plus récemment, projets pluridisciplinaires à caractère professionnel y ont largement contribué. Il s'agit donc, d'abord, de s'appuyer sur l'expérience de la mise en œuvre de ces dispositifs, pour permettre à un plus grand nombre d'élèves d'atteindre le niveau du baccalauréat professionnel.

Les progrès que l'on peut en attendre sont de deux ordres :

- grâce au croisement des disciplines autour d'objectifs et de compétences communes, les élèves parviennent à tisser des liens entre les différents enseignements qu'ils suivent : ils peuvent donc plus facilement percevoir le sens global de la formation qui leur est dispensée. La motivation s'en trouve renforcée et le projet professionnel conforté ;
- dans le cadre de projets aboutissant à une réalisation ou à la production d'un service, les élèves sont confrontés à des situations complexes, ce qui leur permet de se construire une représentation des réalités sociales et professionnelles, de prendre conscience du parcours de formation à accomplir et, surtout, d'expérimenter des démarches de résolution de problèmes. Au cours d'activités d'expression et de création, ils développent une estime de soi. L'ensemble de ces dispositifs concourt à construire une image positive de l'enseignement professionnel, à renforcer la confiance des élèves en leurs capacités et à construire leur motivation.

Mais il est tout aussi important de ne pas cantonner ces démarches à quelques horaires ou dispositifs particuliers. En effet, pour que l'ensemble fonctionne, c'est dans le cadre ordinaire de la classe, au cœur des enseignements disciplinaires, que doit d'abord être engagée cette « pédagogie de la réussite ». Pour y parvenir, on peut s'appuyer sur les nouveaux programmes d'enseignements généraux ainsi que sur de nouvelles progressions des enseignements professionnels. En effet, ceux-ci favorisent :

- la « professionnalisation » des élèves ;
- la construction du sens des apprentissages ;
- l'acquisition progressive de compétences complexes, dès la classe de seconde, selon des démarches moins linéaires que « spirales ».

On peut aussi s'appuyer sur les nouvelles grilles horaires pour trouver les moyens d'adapter l'organisation des enseignements au projet pédagogique de l'établissement :

- la nouvelle durée des périodes de formation en milieu professionnel offre l'occasion de repenser leur organisation, leur articulation avec la formation reçue au lycée ainsi que les modalités de suivi des élèves ;
- les heures d'enseignements généraux « liés aux spécialités » invitent à s'interroger sur le rôle et la place de ces enseignements dans le processus de professionnalisation des élèves ;
- les projets, plus souples, libérés des contraintes d'organisation qu'imposaient les dispositifs antérieurs, peuvent être pleinement développés en fonction des besoins des élèves et de l'engagement des équipes éducatives.

# L'élève-tuteur : apprendre en transmettant des savoirs professionnels

## Objectifs

- Restaurer l'estime de soi.
- Construire la motivation en mettant les élèves en situation de transmettre leurs connaissances.
- Développer la prise d'initiatives, l'autonomie et la réflexivité.

## Discipline

STI

## Public

Élèves de baccalauréat professionnel.

## Projet pluridisciplinaire

Deux journées de formation dispensées par les élèves de 1<sup>re</sup> professionnelle maintenance automobile aux étudiants ingénieurs de l'ENSIETA (école nationale supérieure d'ingénieurs, à Brest).

Les élèves de 1<sup>re</sup> baccalauréat professionnel participent à la formation des étudiants ingénieurs de l'ENSIETA. Chaque élève du lycée est le « tuteur » de deux stagiaires, cela lui permet d'approfondir sa formation en communication technique, compétence du référentiel difficilement abordable dans le cadre habituel des cours et des périodes en entreprise.

## Mise en place du partenariat école d'ingénieurs - lycée professionnel

Cette action s'est déroulée pour la première fois en 1998 à la demande du coordonnateur de l'ENSIETA de Brest : il s'agissait de former les élèves ingénieurs à la validation des données théoriques des véhicules en mesurant leurs performances réelles sur un banc de puissance à la jante. À l'époque, le lycée Jean-Guéhenno de Vannes était le seul établissement de l'académie à posséder ce genre de matériel. Les formateurs du lycée ont immédiatement décelé chez ces étudiants, pourtant en 5<sup>e</sup> année d'école d'ingénieurs option « architecture du véhicule », des lacunes importantes, principalement dues à un manque de « matérialisation ». C'est pour pallier cette difficulté que, l'année suivante, une formation préalable consistant au démontage et au remontage d'un moteur leur a été proposée. Au travers d'une mise en pratique, les étudiants ingénieurs pouvaient ainsi valider les fondamentaux. Pour mener à bien cette formation, les ateliers ont été mis à disposition sur de larges plages horaires et d'importantes modifications d'emploi du temps ont été opérées afin de libérer les élèves et les enseignants. Enfin l'année suivante, avec l'introduction des PPCP (projets pluridisciplinaires à caractère professionnel), le projet a pris de l'ampleur : toute l'équipe pédagogique de la classe de première baccalauréat professionnel maintenance automobile a été impliquée.

Tous les ans depuis le début de cette action, des améliorations ont été apportées : des matériels de plus en plus performants, des outils de diagnostic sophistiqués, des véhicules rares et surtout des élèves tuteurs de mieux en mieux préparés. Cette constante prise

en compte des besoins des étudiants ingénieurs et l'adéquation de la préparation de nos élèves ont entraîné une demande croissante de journées de formation de la part de l'ENSIETA.

Cette action de formation est soutenue par des constructeurs automobiles tels que Peugeot, Citroën et Renault, qui fournissent des moteurs de dernière génération en quantité importante, et bénéficie de l'aide de l'entreprise Facom qui met à disposition, pour chaque session, l'outillage nécessaire et deux techniciens.

## Déroulement du projet

### En juin

- Constituer l'équipe pédagogique de première bac maintenance auto, volontaire pour ce projet.
- Programmer le départ en stage de la classe de terminale, de manière à libérer les espaces et le matériel requis.
- Réserver le restaurant d'application : ce temps de convivialité au moment du repas participe à la cohésion des équipes tuteur/stagiaire et permet en outre de montrer le savoir-faire des élèves de l'hôtellerie.

### De septembre à novembre

- Informer les élèves dès la rentrée. Cette communication passe par la présentation des photos et des films des formations précédentes.
- Répartir les tâches des enseignants et des élèves (domaine technique, communication, organisation).
- Préparer le contenu de la formation devant être dispensée aux étudiants en décembre.

### En décembre

- Formation des étudiants ingénieurs. Les élèves forment pendant deux jours les étudiants ingénieurs.

### En janvier

- Bilan de l'action et évaluation des élèves du lycée.

#### Le projet ENSIETA en 3 mots clés

MOTIVER (les élèves et les équipes pédagogiques).

Un challenge pour FÉDÉRER (les classes, les équipes, les différents partenaires).

VALORISER (le travail des élèves, l'établissement scolaire, la formation professionnelle).

## La conduite du projet pluridisciplinaire

La préparation, la réalisation, l'exploitation de ces deux journées de formation assurées par les élèves de baccalauréat professionnel mobilisent les professeurs des différentes disciplines dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire à caractère professionnel. Les premières séances sont collégiales. La séance de lancement réunit l'ensemble de l'équipe pédagogique impliquée dans le projet. Les deux suivantes sont conduites en binôme : un enseignant du domaine professionnel et un enseignant du domaine général.

### Présentation de la commande

La démarche de projet est en elle-même un vecteur d'apprentissages. Il s'agit d'analyser la demande et de réfléchir à l'implication des différentes disciplines, avant, pendant et après la formation. Cette phase d'anticipation et de planification, construite avec la classe, apparaît indispensable pour que les jeunes se représentent non seulement les tâches à réaliser, les objectifs à atteindre, mais aussi et surtout pour qu'ils soient capables de s'imaginer en situation d'accueillir et de former un public jugé *a priori* plus performant :

- identification des tâches qui doivent être effectuées pour assurer la préparation de la formation, de l'accueil, de l'encadrement, de la restitution et de la valorisation de l'action ;
- constitution, pas à pas, du cahier des charges et établissement d'un calendrier.

### Auto-évaluation des compétences

Cette étape permet aux élèves de reprendre confiance en leurs capacités et de lever les blocages liés aux représentations sur les écoles d'ingénieurs et sur le niveau réel et/ou supposé de leurs étudiants.

Une description précise du contenu de formation et un rapide bilan de compétences permettent à chacun de dire et de « se dire », concernant les opérations techniques auxquelles les étudiants de l'ENSIETA seront confrontés : « je suis capable de... », « je sais faire... »

Les objectifs visés sont :

- la verbalisation des opérations techniques pour « comprendre » ce que l'on fait ;
- le développement de la réflexivité : « pourquoi je fais cela, à ce moment-là, de cette façon-là... » ;
- l'identification des compétences mal maîtrisées afin d'y remédier ;
- le développement de la capacité de synthèse ;
- la verbalisation pour expliquer ce que l'on fait.

Une fois le cahier des charges validé par tous, le travail au sein de chaque discipline peut commencer.

### Articulation des disciplines

Dans chaque discipline d'enseignement général et professionnel, les élèves, avec l'aide de l'enseignant, ont à déterminer dans les grandes lignes les travaux à mettre en œuvre avant, pendant et après la formation des élèves ingénieurs. Même si, au final, il revient au

professeur d'intégrer le projet dans sa progression et de lui fixer des objectifs répondant aux exigences des programmes, la participation active de la classe dans le choix et la programmation des activités permet de faire naître la motivation. Il s'agit d'amener les élèves à comprendre que les référentiels et les programmes suivent une progression logique et que les activités professionnelles complexes nécessitent une construction de compétences (connaissances, capacités et attitudes) à laquelle toutes les disciplines participent.

Des complémentarités disciplinaires sont mises en place pour préparer le contenu de la formation :

- lecture et rédaction de textes informatifs et explicatifs en lien étroit avec les tâches professionnelles ;
- vocabulaire technique en anglais ;
- mesures de compression d'un moteur, calcul du rapport volumétrique et élaboration de statistiques, mis au service de l'expérience en atelier ou en lien avec l'enquête menée ;
- commentaire de graphiques ;
- utilisation de logiciels : Excel.

Prolongements disciplinaires visant la réussite du projet et l'exploitation dans le cadre disciplinaire :

- réalisation d'affiches ;
- interviews des étudiants ingénieurs et rédaction d'articles ;
- réalisation de diaporamas.

## Bilan

### Côté élèves

#### De la pratique en plus

Paroles d'élèves : « Dans notre domaine, ces deux jours avec les élèves ingénieurs nous ont apporté de la pratique mécanique en plus (il est rare en garage de démonter un moteur intégralement et d'y prendre toutes ses mesures). Mais aussi, les élèves de l'ENSIETA ont pu nous apprendre de nouvelles connaissances théoriques dans ce même domaine. Le fait de travailler avec ces élèves nous paraît très intéressant. »

C'est l'occasion pour les élèves de baccalauréat professionnel d'acquérir des techniques très pointues, par exemple le démontage et le remontage complet d'un moteur, de réaliser des manipulations hors laboratoire. Ils peuvent travailler en avant-première sur de nouvelles technologies (moteurs bi-turbo) grâce aux dons et aux prêts consentis par les concessionnaires partenaires.

#### Une estime de soi retrouvée

Si l'idée de former des élèves ingénieurs a pu susciter quelques angoisses en début de projet, la rencontre effective au cours des trois journées de formation a fait place à un

sentiment de fierté. À la fin du temps fort, chacun reconnaissait les apports des uns et des autres. Thibault, élève de l'ENSIETA, témoignait devant la presse : « les élèves de bac pro mécanique sont pour nous une aide précieuse. » Les jeunes de baccalauréat professionnel prennent conscience de la valeur de leurs compétences : « Cela prouve que même à notre niveau, on peut apporter quelque chose à des élèves ingénieurs. » L'équipe pédagogique a pu constater l'implication des jeunes et leur sérieux. Leur comportement en présence des élèves ingénieurs a très nettement évolué. Ils se sont sentis valorisés par cette expérience.

## **Côté enseignants**

L'articulation des disciplines, l'articulation théorie-pratique sont de réels atouts pour donner du sens aux enseignements. Même s'il est vrai que ce type de projet conduit à investir un peu de temps en termes de concertation, de préparation pour créer un lien étroit entre les activités professionnelles et l'enseignement général, l'enseignant, quelle que soit sa discipline, en tire des bénéfices certains :

- des élèves plus motivés ;
- des travaux réalisés avec davantage de sérieux ;
- un climat plus apaisé ;
- le sentiment d'avoir contribué à rétablir une cohérence entre des matières souvent isolées, à contextualiser des savoirs et savoir-faire trop souvent perçus comme uniquement disciplinaires.

En enseignement professionnel, le projet a été l'occasion d'une mise à niveau des connaissances. De nouvelles technologies mises à disposition réclament des solutions techniques et pédagogiques nouvelles.

## **Côté lycée**

### **Conforter les partenariats**

Outre le contrat avec l'ENSIETA, ce projet a été l'occasion de conforter des partenariats existants avec des concessionnaires automobiles et des fournisseurs d'outillage. Il ouvre encore davantage le lycée sur son environnement et permet de développer des coopérations rapprochant le lycée professionnel de l'entreprise, des syndicats professionnels et des organismes de formation. Le lycée, en tant que lieu de formation professionnelle, est replacé dans son environnement systémique. Les clivages apparents (monde de l'éducation/monde de l'entreprise, enseignement professionnel/enseignement supérieur) sont dépassés.

### **Valoriser la voie professionnelle**

De tels projets, relayés auprès de l'opinion publique par les médias, auprès des familles par les élèves, auprès de nos différents partenaires, permettent de changer le regard sur la formation professionnelle. La formation professionnelle apparaît comme une voie de la réussite.

## ↳ Transposition dans le cadre du bac pro 3 ans

Avec la mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans, le projet évolue : il peut se concevoir sur l'ensemble du cycle, être pensé de façon à impliquer les élèves et à créer une dynamique dès la classe de seconde.

- **Classe de seconde.** Les élèves peuvent participer à l'implantation de la zone de formation en travaillant sur le montage des moteurs, en binôme avec des élèves de première. Ils peuvent ensuite rencontrer les étudiants ingénieurs et analyser avec l'enseignant les objectifs qu'ils doivent se fixer pour l'année suivante.
- **Classe de première.** Les élèves assurent la préparation, l'accueil, la formation des étudiants ingénieurs et travaillent à la restitution et à la valorisation de l'action. Le dispositif peut être amélioré par une présentation aux étudiants de l'ENSIETA, lors de la troisième journée de formation, des valises de diagnostic et des manipulations à réaliser la semaine suivante. On peut également envisager le recensement de tous les sites techniques utiles et leur présentation.
- **Classe de terminale.** Les « anciens formateurs » passent le relais aux élèves de première. Ils présentent le bilan de leur action et leur expliquent comment ils ont fonctionné et le bénéfice qu'ils ont retiré de l'expérience.

Année de bac pro concernée	Travail à faire	Objectifs
<b>Seconde professionnelle</b>	Enseignants : présenter l'action ENSIETA et informer les élèves du rôle de tuteur qu'ils auront l'année suivante.	Motiver les élèves pour l'apprentissage au démontage et au remontage soigné d'un moteur.
<b>Première professionnelle</b>	Élèves : se préparer à cette action de formation avec le soutien des élèves de terminale. Jouer son rôle de tuteur (animation et évaluation).	Valider les acquis de la seconde par une évaluation en début d'année sur les nouveaux moteurs. Acquérir la compétence de diagnostic en préparant les manipulations sur véhicule.
<b>Terminale professionnelle</b>	Élèves : restitution de leur expérience aux élèves de première.	Préparer à l'épreuve de communication du baccalauréat professionnel.

# Parcours

Il s'agit d'aider chaque élève à construire un parcours de formation qui réponde à ses aptitudes et aspirations et garantisse son insertion.

La poursuite des objectifs de la rénovation de la voie professionnelle pose la question de la construction et de la personnalisation du parcours des élèves. Élever le niveau général de qualification implique de s'attacher en particulier aux liaisons entre le collège et le lycée et entre le lycée et l'enseignement supérieur. Éviter les abandons en cours de scolarité impose d'élaborer des réponses mieux adaptées aux besoins et aspirations de chacun, tant au niveau de l'orientation qu'au niveau de la formation.

## Ce que disent les instructions officielles

La voie professionnelle comprend : [...]

b) Un cycle de référence de trois ans conduisant au diplôme du baccalauréat professionnel constitué par les classes de seconde professionnelle, de première professionnelle et de terminale professionnelle. [...]

Des passerelles permettant une adaptation des parcours sont organisées entre les voies générale, technologique et professionnelle ainsi qu'entre les cycles de la voie professionnelle.

Des dispositifs d'accompagnement personnalisé sont mis en place pour tous les élèves selon leurs besoins dans les classes de seconde, première et terminale préparant aux baccalauréats général, technologique et professionnel. Ils comprennent des activités de soutien, d'approfondissement, d'aide méthodologique et d'aide à l'orientation, pour favoriser la maîtrise progressive par l'élève de son parcours de formation et d'orientation. Ils prennent notamment la forme de travaux interdisciplinaires.

Un dispositif de tutorat est proposé à tous les élèves, pour les aider à construire leur parcours de formation et d'orientation.

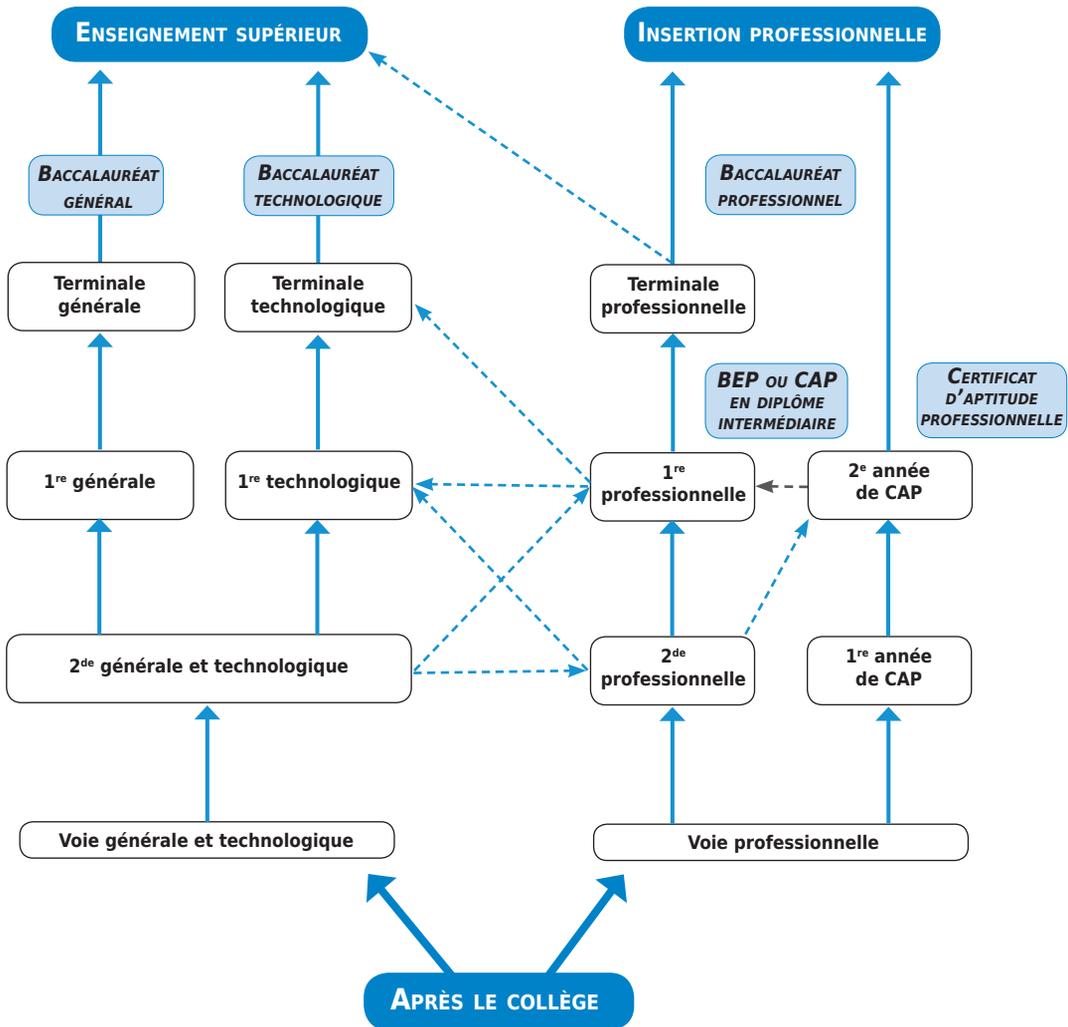
*Article D333-2 du Code de l'éducation : définition des cycles  
(modifié par le décret n° 2010-100 du 27 janvier 2010).*

Il importe d'abord d'accompagner les élèves vers la voie professionnelle en la faisant mieux connaître et en valorisant son image. L'intégration de l'orientation dans le cursus de tous les élèves à travers la généralisation des parcours de découverte des métiers et des formations en offre l'opportunité. Pour être réussi, ce processus doit se poursuivre après l'entrée au lycée, à travers les dispositifs d'aide et d'accompagnement, pour consolider le projet des élèves ou pour l'infléchir et adapter les parcours de formation.

La multiplication des passerelles entre la voie professionnelle et les voies générale et technologique, entre les deux cycles de la voie professionnelle mais aussi entre la

formation sous statut scolaire et l'apprentissage, permet aujourd'hui d'envisager des parcours plus souples. L'expérience acquise dans les lycées des métiers dans ce domaine constitue un atout majeur pour construire des parcours individualisés.

## Les passerelles



Enfin, même si la première finalité du baccalauréat professionnel reste l'insertion professionnelle, il est nécessaire de mieux prendre en compte les aspirations des élèves qui souhaitent poursuivre leur formation en STS en procédant à un repérage précoce de leurs aptitudes et en organisant une aide spécifique depuis la terminale professionnelle jusqu'en première année de préparation du BTS.

# RÉNOVER LA VOIE PROFESSIONNELLE

● Individualisation ● Responsabilisation ● Parcours

## Actions et projets pour la réussite de tous les élèves

À l'heure où professeurs et chefs d'établissement sont engagés dans la rénovation de la voie professionnelle, cet ouvrage rend compte de démarches pédagogiques visant à accompagner les élèves dans la perspective du baccalauréat professionnel en trois ans. Ce nouveau cursus de référence appelle un enseignement renouvelé, ambitieux et plus personnalisé, qui peut s'appuyer sur une organisation plus souple, adaptable au contexte de chaque établissement, mais aussi sur l'expérience déjà acquise dans les lycées professionnels pour faire réussir les élèves. Les actions et les projets proposés ici sont autant de pistes de travail possibles déclinées selon trois axes :

● **Individualisation** : des exemples de mise en pratique de l'accompagnement des apprentissages, dans le cadre de la classe et/ou des heures d'accompagnement personnalisé.

● **Responsabilisation** : des projets pour donner du sens aux apprentissages et construire la motivation des élèves.

● **Parcours** : des actions d'orientation dès le collège, l'organisation des passerelles et des propositions pour accompagner le passage vers l'enseignement supérieur quand il est envisageable.

Toutes ces expériences sont décrites, illustrées d'exemples et prolongées par une analyse de leurs conditions de réussite afin que chacun puisse s'en inspirer et les adapter.

Coordonné par Florence LAVILLE-BIDADANURE, IEN lettres-histoire.

### Comité de rédaction

Joël LESUEUR, conseiller du recteur de l'académie de Rennes pour la pédagogie.

Christian MÉRIAUX, délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue de l'académie de Rennes.

Laurent BLANES, doyen des IEN du second degré de l'académie de Rennes.